

11^{ème} Journée de droit successoral

16 janvier

2025

En présentiel et à distance

En bref...

Cette journée donne aux juristes qui s'intéressent au droit successoral une occasion de rafraîchir et d'approfondir leurs connaissances sur des sujets divers touchant soit à la planification successorale soit à la liquidation des successions et aux litiges que celle-ci peut susciter. Il s'agit d'une journée de formation continue de caractère général en droit successoral.

La journée peut être suivie sur place (nombre de places limité) ou par visioconférence.

Direction de la journée

Professeurs **Maryse Pradervand-Kernen**, **Antoine Eigenmann** et **Michel Moser**

Intervenant-e-s

Raphaëlle de Gourcy, Dr en droit, diplômée notaire, juriste au Cridon, Lyon
Anne-Sylvie Dupont, Professeure ordinaire aux Universités de Genève et Neuchâtel

Antoine Eigenmann, Avocat spécialiste FSA en droit des successions, Lausanne, Professeur titulaire à l'Université de Fribourg

Alexandra Jungo, Professeure ordinaire à l'Université de Fribourg

Denis Piotet, Professeur honoraire à l'Université de Lausanne

Maryse Pradervand-Kernen, Professeure ordinaire à l'Université de Fribourg

David Regamey, Avocat spécialiste FSA en droit des successions, Lausanne

Public concerné

Cette journée s'adresse à l'ensemble des juristes intéressés par le droit des successions, en particulier aux notaires, aux avocat-e-s, aux juges et aux juristes appelés à donner des conseils en matière successorale. Elle s'inscrit dans le cadre de la formation continue des avocat-e-s spécialistes FSA en droit des successions.

Une attestation de participation sera remise **sur demande** après la journée.

Programme

Jeudi 16 janvier 2025

Dès 09.00	Accueil avec café et petits pains
09.30-09.35	Ouverture de la journée M. Pradervand-Kernen
09.40-10.10	Effets du pacte successoral d'attribution M. Pradervand-Kernen
10.15-10.45	Acquisition de la succession par les héritiers au bénéfice de prestations sociales A.-S. Dupont
10.50-11.20	Pause-café, petits pains
11.25-11.55	Substitution fidéicommissaire - Questions choisies A. Jungo
12.00-12.30	Faillite, révocation de la faillite et action en réduction D. Piotet
12.35-13.25	Repas (buffet)
13.30-14.05	Rapports - Questions choisies A. Eigenmann
14.10-14.45	Le prélèvement compensatoire en droit français R. de Gourcy
14.50-15.25	Revue de jurisprudence D. Regamey
15.30	Clôture de la journée M. Pradervand-Kernen
* 15.40	Départ du bus pour la gare

* Remarque

Afin de vous faciliter le trajet, nous organisons des bus (course spéciale) qui vous attendront à la gare routière de Fribourg, départ à 9h10. A la fin de la journée, les bus repartiront de Pérolles 2 en direction de la gare. Les possibilités de parquer à Pérolles sont limitées à 2h.

Date et lieu

Jeudi 16 janvier 2025

Université de Fribourg, site de Pérolles 2, Auditoire Joseph Deiss

Frais d'inscription

CHF 400.- y. c. les pauses et le lunch de midi ou un accès par visioconférence, ainsi que l'ouvrage contenant les rapports des conférenciers

CHF 200.- pour les avocat·e·s stagiaires et les notaires stagiaires sur présentation d'une pièce justificative

Délai d'inscription

18 décembre 2024

Inscription en ligne > www.unifr.ch/formcont

Questions

Les questions aux conférenciers peuvent être adressées avant le 16 octobre 2024 à notaire@etude-mooser.ch.

Conditions d'annulation

Les désinscriptions se font par écrit. Les conditions d'annulation suivantes s'appliquent:

- Gratuit jusqu'au 18 décembre 2024
- Du 19 décembre 2024 au 6 janvier 2025, la moitié des frais de participation est due
- Dès le 7 janvier 2025, la totalité des frais d'inscription est due

Inscriptions et organisation

Service de la formation continue

Université de Fribourg

Rue de Rome 6, 1700 Fribourg

Tél : +41 (0)26 300 73 39

E-mail : formcont@unifr.ch

www.unifr.ch/formcont